

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 05622

Numéro SIREN : 798 192 456

Nom ou dénomination : A.D.V.

Ce dépôt a été enregistré le 02/02/2024 sous le numéro de dépôt B2024/005599

Désignation de l'entreprise SARL ADV Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 65 Route de Strasbourg 69300 CALUIRE ET CUIRE

Numéro SIRET * 7 9 8 1 9 2 4 5 6 0 0 0 2 7

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 12

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				<u>3 0 0 6 2 0 2 3</u>	<u>3 0 0 6 2 0 2 2</u>
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012		
	Fonds commercial *				
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042	101 038	101 038
Total I (5)		044	048	101 038	101 038
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070		6 000
	Clients et comptes rattachés*				
	Autres * (3)	072	074	41 221	1 197
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	9 506	47 184
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098	50 727	54 381
Total général (I+II)		110	112	151 766	155 419

PASSIF

				Exercice N NET	Exercice N-1 NET
				1	2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		60 000	100 000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		5 000	1 000
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		2 369	1 949
	Report à nouveau	134			(858)
	Résultat de l'exercice	136		15 889	5 278
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140		7 009	7 009
	Total I	142		90 267	114 378
Provisions pour risques et charges		Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		7 328	1 369
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	45 508	54 170	39 672
	Produits constatés d'avance	174			
Total III		176		61 498	41 041
Total général (I + II + III)		180		151 766	155 419
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septuies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		SARL ADV		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant		*	
A - RÉSULTAT COMPTABLE						13 0 0 6 2 0 2 3		13 0 0 6 2 0 2 2					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210							
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214							
		services *			217		218	54 800		42 700			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222							
	Production immobilisée *					224							
	Subventions d'exploitation reçues					226							
	Autres produits					230	3 155						
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	57 955		42 700			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234							
	Variation de stock (marchandises) *					236							
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238							
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240							
	Autres charges externes * :	dont crédit bail : - mobilier - immobilier				242	9 638		1 150				
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle (CFE et CVAE *)		243	620		244	723		712			
	Rémunérations du personnel *					250	25 295		35 580				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252							
	Dotations aux amortissements *					254							
	Dotations aux provisions					256							
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	0						
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260										
Total des charges d'exploitation (II)						264	35 657		37 442				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	22 298		5 258				
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				(III)	280	57		20				
	Produits exceptionnels				(IV)	290							
	Charges financières				(V)	294							
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347			300	5 000						
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348										
	Impôts sur les bénéfices *				(VII)	306	1 466						
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	15 889		5 278				
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	15 889	314					
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318							
	Provisions non déductibles *					322							
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324	1 466						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247			Écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248							
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	(Part de loyers dispensés de réintégration)		249		251							
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998							
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999							
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997							
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44 septuies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138		342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septuies)	981		Jeune entreprise innovante (44 septuies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)						
	Divers, dont ZFA NG (44 quaterdécies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit (art. 44 duodécies)	346					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G					Zone de développement prioritaire (44 septuies)	993			350			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	17 355	354					
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356							
	Déficits antérieurs reportables : * 7 5 800				ont imputés sur le résultat :			360	7 580				
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	9 775	372					

A.D.V.
Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 60 000,00 euros
Siège social : 63-65, Route de Strasbourg - 69300 CALUIRE ET CUIRE
798 192 456 RCS LYON

RAPPORT DE GESTION DE LA GÉRANCE

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

Le soussigné Monsieur Dominique BOCCUZZI, associé unique et gérant de la société A.D.V., a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Juin 2023, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2023, l'activité de notre société qui est celle d'une holding opérationnelle d'assistance administrative et commerciale auprès de la société FARFALLA CAFFE qui a une activité de brasserie, a pu reprendre ses différentes animations et diligences dans les mêmes conditions d'avant la crise sanitaire. C'est la raison pour laquelle, à la différence de l'exercice précédent, nous avons constaté des résultats d'exploitation et net comptable bénéficiaires. Au cours de l'exercice écoulé nous n'avons pas réalisé d'investissement particulier, et notre trésorerie est stable.

Nous vous rappelons que par décision du 10 novembre 2022, nous avons décidé de réduire le capital social d'une somme de 10 000 € et d'annuler les parts détenues par Monsieur Grégory MISIASZEK qui fut remboursé à la fois de son apport capitalistique et par un excédent de rachat. Par ce fait, la société est redevenue unipersonnelle.

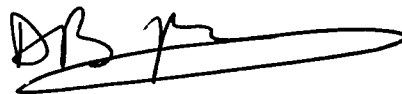
Enfin, au cours de l'exercice écoulé, nous avons envisagé, par la création d'une nouvelle structure, de lui faire acquérir un nouveau fonds de commerce de brasserie à Paris, dénommé ARTY OPERA. Cette opération n'a pu être financée et nous avons été contraints de verser une indemnité d'immobilisation de 5000 €.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30 Juin 2023, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler au niveau de notre Société cependant que la vente du fonds de commerce par la société que nous détenons aura nécessairement un impact négatif sur nos résultats venir.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1^{er} juillet 2023 sont de retrouver pour notre société détenue à nouveau fonds de commerce de telle manière à reprendre notre activité administrative que nous avons temporairement suspendue.



Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 Juin 2023, le chiffre d'affaires s'est élevé à 54 800,00 euros contre 42 700,00 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 28,34%. Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 3 154,80 euros.

Nous n'avons pas de stock de marchandises ni de matières premières.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 9 638,02 euros contre 1 150,20 euros pour l'exercice précédent, soit une variation importante à raison de l'opération capitalistique intervenue de réduction de capital.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 723,00 euros contre 712,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 1,54%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 12 500,00 euros contre 28 000,00 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de -55,36%, tandis que le montant des charges sociales s'élève à 12 795,48 euros contre 7 580,16 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 68,80%. Nous n'employons aucun salarié.

Nous n'avons pas constaté de dotations aux amortissements ni aux provisions au cours de l'exercice écoulé.

Le montant des autres charges s'élève à 0,07 euros.

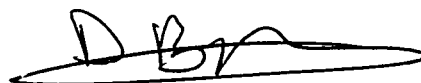
Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 35 656,57 euros contre 37 442,36 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -4,77%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 22 298,23 euros contre 5 257,64 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 324,11%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 57,22 euros (19,99 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 22 355,45 euros contre 5 277,63 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 323,59%.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à un solde négatif de -5 000,00 euros, correspondant à la perte de l'indemnité d'immobilisation que nous avons versée dans le cadre de notre projet d'acquisition d'un fonds de commerce dénommé ARTY OPERA à Paris.

Le résultat de l'exercice clos le 30 Juin 2023 se solde ainsi par un bénéfice de 15 889,45 euros contre un bénéfice de 5 277,63 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 201,07%.



Au 30 Juin 2023, le total du bilan de la Société s'élevait à 151 765,52 euros contre 155 419,30 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -2,35%.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 15 889,45 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 :	15 889,45 euros
Affectation à la réserve légale d'une somme de	1 000,00 euros

Solde du bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 :	14 889,45 euros
--	-----------------------

Nous vous proposons de bien vouloir affecter ce solde de bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 d'un montant de 14 889,45 euros en totalité au compte "autres réserves" déjà créditeur d'une somme de 2368,79 euros et qui du fait de cette affectation, s'élèverait ainsi à 17 258,24 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 90 267,44 euros.

CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 223-19 du Code de commerce.

GÉRANCE ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous proposons aussi de bien vouloir approuver la rémunération 12 500,00 euros net allouée à la gérance au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à CALUIRE ET CUIRE
Le 4 novembre 2023
Monsieur Dominique BOCCUZZI
Associé Unique et Gérant



A.D.V.
Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 60 000,00 euros
Siège social : 63-65, Route de Strasbourg – 69300 CALUIRE ET CUIRE
798 192 456 RCS LYON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 4 novembre 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 Juin 2023 s'élevant à 15 889,45 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 :	15 889,45 euros
Affectation à la réserve légale d'une somme de :	1 000,00 euros
Solde du bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 :	14 889,45 euros

Ce solde du bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 d'un montant de 14 889,45 euros est affecté en totalité au compte "autres réserves" déjà créditeur d'une somme de 2 368,79 euros et qui du fait de cette affectation, s'élève ainsi à 17 258,24 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 90 267,44 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance
Monsieur Dominique BOCCUZZI

